



Sources :

- « *Guide conseillers – Compt-Asso* » du Mouvement associatif Centre-Val de Loire,
- *Associathèque*

Amortissement

L'amortissement est la constatation comptable de la dépréciation des immobilisations de l'association. Cette dépréciation peut résulter de différents facteurs (physiques, techniques, économiques, ...).

Annexe

L'annexe comptable est un document dont l'objectif est d'apporter des informations supplémentaires pour aider à la compréhension du compte de résultat et du bilan. Elle contient des informations comme les règles et méthodes comptables appliquées, les engagements de la structure, diverses explications sur les charges et produits de l'exercice comptable qui peuvent être rédigées ou sous forme de tableaux.

A-nouveaux

Représentent le solde des comptes de bilan (classes 1 à 5) au 31/12/N-1 reporté au 01/01/N, car faisant parti du patrimoine, les opérations se cumulent d'une année à l'autre. Contrairement aux comptes de résultat (classes 6 et 7), qui eux sont remis à 0 à chaque début d'année puisqu'ils représentent le résultat annuel.

Balance

La balance présente la liste des comptes utilisés lors de l'exercice comptable. Contrairement au grand livre, seul le solde débiteur ou créditeur de chaque compte est indiqué dans la balance.

Bilan

Le bilan peut être considéré comme la photographie du patrimoine de l'association à un moment donné puisqu'il permet de montrer ce que l'association possède (en matériels, à la banque, les factures que ses clients ne lui ont pas encore réglées, ...) et comment elle l'a financé (grâce à ses fonds propres, à des subventions, des emprunts, aux dettes qu'elle n'a pas encore payées à ses fournisseurs ou aux organismes sociaux, ...). Il retrace aussi l'histoire de l'association : ce qu'elle a possédé et ce qu'elle a « gagné » ou « perdu » au fil des années.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel permet d'anticiper les charges (ou dépenses) et les produits (ou recettes) de l'exercice à venir et traduit en termes financiers l'ensemble des projets de l'association. Pour le réaliser, il convient donc de prévoir, le plus précisément possible, toutes les dépenses envisageables (à partir des charges de l'année précédente, des devis obtenus, ...) et les recettes qui permettront de les financer (ventes et prestations, cotisations, participations des membres, subventions, sponsors, ...).



Charges

Elles correspondent à toutes les factures fournisseurs quelques soient leurs natures, aux frais financiers, aux salaires, aux amortissements, tout ce qui peut être considéré comme une dépense qu'elle soit réglée ou non.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont des charges qui ont été facturées au cours de l'exercice mais qui correspondent à l'exercice suivant.

Compte de résultat

Le compte de résultat peut être considéré comme le film des activités de l'association sur une période donnée (un exercice comptable durant généralement 12 mois) puisqu'il totalise l'ensemble des charges et des produits liés à cette période. La différence des charges et des produits fait apparaître un résultat (excédentaire ou déficitaire) qui est reporté au bilan (il garde ainsi en mémoire le cumul des résultats de l'association depuis sa création).

Crédit

En comptabilité, les débits et les crédits sont répartis dans des colonnes séparées du journal de saisie. La colonne de crédit étant toujours celle de droite.

En général, la somme portée dans la colonne crédit indique une opération sur un passif ou un produit. En d'autres termes, les comptes du passif du bilan et les produits augmentent au crédit et diminuent au débit.

Débit

En comptabilité, les débits et les crédits sont répartis dans des colonnes séparées du journal de saisie. La colonne de débit étant toujours celle de gauche.

En général, la somme portée dans la colonne débit indique une opération sur un actif ou une charge. En d'autres termes, les comptes d'actif du bilan et les charges augmentent au débit et diminuent au crédit.

Écriture

C'est une opération comptable consistant à enregistrer un flux commercial, économique ou financier à l'intérieur des comptes du plan comptable. Elles sont inscrites dans un document appelé journal.

Écriture d'inventaire

Ce sont elles qui permettent la clôture de l'exercice, également appelées « écritures de fin d'année ».

Elles comprennent les dotations aux amortissements et aux provisions, les factures non parvenues, les produits non facturés, les charges et les produits constatés d'avance.

Exercice comptable

L'exercice comptable correspond à la période pour laquelle l'association calcule son résultat (bénéfice ou perte). Généralement, la durée d'un exercice est de 12 mois et souvent basée sur l'année civile, soit du 01/01 au 31/12.



Extourne

Une extourne est la saisie d'une écriture à l'inverse de l'écriture initiale. Cette opération est principalement liée aux écritures de fin d'année.

Fonds dédiés

Représentent les sommes non encore utilisées sur des subventions de fonctionnement d'un projet spécifique accordées.

Fonds propres

Les fonds propres comprennent les capitaux de départ (dons associatifs), la réserve (excédents et déficits cumulés des années précédentes et les provisions), les fonds dédiés et le résultat de l'exercice. Ils représentent la force (plus les fonds propres sont élevés) ou la faiblesse (très peu de fonds propres) de l'association.

Grand livre

Le grand livre est le document comptable qui regroupe tous les comptes utilisés lors de l'exercice comptable. Pour chaque compte, le grand livre indique le solde du compte au début de la période, une liste chronologique des mouvements affectés au compte et le solde final.

Immobilisations

Aussi appelés « investissements ». Ce sont les achats, plutôt importants, se dépréciant avec le temps et entrant dans le patrimoine de l'association. Tel que l'achat d'un véhicule, de mobiliers de bureau, de matériel informatique, de gros travaux.

Journal

Il est le document comptable obligatoire listant les opérations d'échanges de l'association. Il en existe un par type d'opérations à enregistrer (achats - ventes - banque - salaires - ...).

Normes comptables ou Comptabilité normée

Les normes comptables sont des règles de comptabilité qui visent à l'amélioration et à l'harmonisation des méthodes de tenue comptable et à la meilleure compréhension des comptabilités et de leur contrôle.

Plan de comptes

Le plan de comptes, ou plan comptable, est la liste de tous les comptes utilisables définis par la loi et répartis en huit classes :

- Les comptes de classes 1 à 5 qui sont les comptes de bilan.
- Les comptes de classes 6 et 7 qui sont les comptes de gestion ou de résultat.
- Les comptes de classe 8 qui sont les comptes spéciaux, liés aux frais des bénévoles.



Plan de trésorerie

Le plan de trésorerie est un tableau dans lequel sont inscrits, mois par mois, tous les encaissements et décaissements prévus au cours d'une période donnée. Il permet ainsi d'anticiper les éventuels besoins de trésorerie et découverts et d'argumenter une demande de financement.

Produits

Pourraient aussi être appelés « recettes ». Ce sont les ventes (marchandises ou prestations de service) facturées par l'association, les subventions accordées, tout ce qui peut représenter une recette.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont des recettes qui ont été facturées au cours de l'exercice mais qui correspondent à l'exercice suivant.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est un document que certaines associations doivent obligatoirement rédiger. Il s'agit des associations ayant une activité économique et qui dépassent deux des trois critères (plus de 50 salariés, chiffre d'affaires ou ressources supérieures à 3 100K€, total bilan supérieur à 1 550K€), des associations émettant des obligations, des associations reconnues d'utilité publique. Il n'y a pas de forme ni de contenu légal, réglementaire ou obligatoire pour la présentation du rapport de gestion d'une association. Il doit être précis, clair et complet, adapté à la taille de l'association et à ses besoins.

Rapport financier

Présenté en assemblée générale annuelle, le rapport financier retrace les opérations financières de l'association (structure des recettes et des dépenses, origine des fonds collectés, principales dépenses de fonctionnement...) et la présentation du résultat de l'année écoulée et de son patrimoine. Il doit mentionner la structure des recettes (montant des cotisations, subventions, recettes d'activités et de manifestations, dons, etc.) et des dépenses, notamment des principales dépenses de fonctionnement. Ce rapport peut en outre présenter les grands équilibres financiers et le degré de dépendance ou d'indépendance financière et indiquer l'activité des bénévoles.

Rapprochement bancaire

Le rapprochement bancaire est une opération comptable permettant de vérifier la concordance du compte banque tenu par l'association dans sa comptabilité avec le relevé bancaire adressé par la banque.

Solde

Le solde d'un compte est la différence entre les sommes figurant au débit et celles figurant au crédit.

Il permet de constater par exemple, qu'un fournisseur n'est pas réglé, qu'un client est à jour de ces paiements, que l'on a émis un double règlement fournisseurs, combien a déjà été dépensé en électricité, en téléphone, en petit matériel, ...